

Le local

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 17h,
le vendredi de 9h à 16h.

Accueil

Par des animatrices et
des conseillères conjugales et familiales.

Permanence téléphonique

Informations, écoute et orientation
du lundi au jeudi : de 9h à 17h
le vendredi : de 9h à 16h

Plan



Statuts

Le Planning Familial défend le droit à l'avortement et à la contraception, lutte contre l'oppression spécifique des femmes et contre toute forme de discrimination et de violence.

Il prône une sexualité sans répression ni dépendance dans le respect et la liberté des personnes.

Le Planning Familial est un mouvement d'éducation populaire féministe.

Notre association est régie par la loi de 1901.



le planning familial 14

SEXUALITÉS CONTRACEPTION

AVORTEMENT

VIOLENCE COUPLE CORPS

ADOLESCENCE

GROSSESSE I.S.T

Association du Calvados
30 rue Saint Michel
14000 CAEN

Bus n° 9 arrêt St Michel
Bus n° 1, 3, 5, 7, 11, 21
arrêt Quai Meslin



02 31 82 20 50



mfpf14@gmail.com

www.planning-familial.org

INFORME

CONTRACEPTION
I.V.G
SEXUALITES
CORPS
DROITS DES FEMMES
GROSSESSE
VIOLENCES I.S.T

ACCUEILLE

Les jeunes, les femmes,
les hommes, les couples,
les hétérosexuels,
les homosexuels...
de tous âges...
de toutes nationalités,
gratuitement
et anonymement

Sexualités
Amour
Désir
Plaisir
Contraception
Couple
Différences
Violences
Désir d'enfant
Non désir d'enfant
Ménopause
Égalité hommes/
femmes

POUR PARLER

L'association du
Planning Familial
du Calvados

LUTTE

Pour une éducation sexualisée.
Pour le libre accès de toutes
et de tous à la contraception.
Pour une dépenalisation totale
de l'I.V.G.
Contre toute forme de violences
sexuelles, physiques ou morales...
Pour une reconnaissance sociale
de la sexualité et un partage
égalitaire des rôles entre les sexes.

ANIME

Des permanences
Des séances d'éducation
à la sexualité
Des entretiens individuels
Des formations
Des réunions-débats

MET EN PLACE

Une politique relais avec les
militant-e-s de toutes les
associations d'éducation
populaire, de syndicats,
de comités d'entreprises,
ainsi que les travailleurs sociaux
et paramédicaux, les enseignants,
les animateurs, les parents, etc...